

La mort lente de Jean Charest

Gil Courtemanche 28 août 2010 Le Devoir

Quand les travaux de la commission Gomery se sont ouverts, une bonne partie des allégations de corruption, de fausses factures et de ristournes pour le Parti libéral du Canada était connue du grand public. Le Globe and Mail en faisait état depuis des mois et le Bloc québécois martelait le clou des commandites lors de chaque période des questions à Ottawa. Une odeur de pourriture et de déliquescence flottait autour du Parti libéral.

Les audiences servirent à détailler et préciser ce qu'on connaissait en gros ou imaginait. Les précisions révélées lors des témoignages venaient confirmer une certitude qu'on entretenait plus ou moins consciemment. Bien qu'il fût établi que le système était mené et alimenté par quelques hommes, tous Québécois, c'est l'ensemble du Parti libéral qui fut associé à la culpabilité locale. Bien que Paul Martin ne fut jamais mis en cause, ni de près ni de loin, il en paya le prix tout comme son parti lors des élections suivantes. L'image de corruption fut plus influente que le bilan d'un gouvernement qui, somme toute, était plutôt positif et rassurant si on le comparait à l'incertitude et l'inexpérience incarnées par les troupes de Stephen Harper. Le Canada devait se purifier. Cela nous donna le triste gouvernement que nous avons depuis.

Il en va de même avec les travaux de la commission Bastarache. Nous n'avons rien appris de neuf lors des deux journées occupées par le témoignage de Marc Bellemare, sinon quelques petits détails ou des précisions. L'ensemble des accusations de l'ancien

ministre de la Justice était de notoriété publique et venait confirmer dans les esprits une conviction solidement ancrée: ce gouvernement, de la tête aux pieds, grenouille dans le trafic d'influence, le copinage malsain. Le procès était en quelque sorte déjà entendu, mais la solennité et le sérieux d'une audience à caractère juridique confèrent aux accusations un poids et une portée bien plus lourds que des articles de journaux ou les questions de l'opposition officielle. Si les entrevues dans les médias et les gesticulations de l'opposition font partie de la joute politique, les travaux d'une commission d'enquête tiennent du rituel et elles magnifient les accusations, qui deviennent solennelles.

Les Québécois ne tenaient pas en odeur de sainteté Jean Charest avant le début du témoignage de Marc Bellemare, mais sans même qu'il ait été entendu, le verdict de sa mort lente était annoncé dans les sondages: les deux tiers des Québécois réclament sa démission. Seulement 13 % lui accordent crédit quand il nie tout, alors que 70 % croient en la parole de Marc Bellemare. Le verdict est sans appel.

Ce jugement accablant repose finalement sur la seule crédibilité des deux personnes concernées. La crédibilité et l'image.

Dans ce jeu mystérieux des perceptions et des impressions, les convictions se forgent de manière complexe, mais toujours elles se greffent à un ensemble de faits épars. De Jean Charest, on sait

beaucoup; de Marc Bellemare, bien peu.

On sait que le premier ministre est un politicien professionnel qui ne s'est jamais préoccupé outre mesure de principes et d'engagement profond, sinon celui de durer le plus longtemps possible. On sait, même quand il a les deux mains sur le volant, qu'il est incapable de conduire en ligne droite et que, navigateur astucieux, il est plus porté sur la lecture des vents et des courants que sur le souci de développer des politiques animées par une vision globale.

On pourrait dire que c'est un caboteur de la politique, changeant de destination et d'objectif pour le bien de sa carrière. On sait que la vérité est le dernier de ses soucis, qu'il peut changer de parti sans état d'âme; c'est un homme qui n'a de fidélité en politique que pour lui-même.

De Marc Bellemare, on sait bien peu. Mais ce qui transparaît en premier, c'est qu'il n'est pas un politicien professionnel et qu'il s'est embarqué dans cette galère pour faire avancer quelques causes qui lui tenaient à coeur, dont, en particulier, ce qu'il considère comme l'iniquité du régime d'indemnisation sans égard à la faute (no fault). Il semble être un homme modeste, réservé, simple, qui n'est pas mû par l'ambition personnelle. Il

s'exprime sur un ton posé et toujours de manière modérée.

Comment un tel homme pourrait-il être secrètement un individu méchant prêt à mentir pour assouvir une vengeance personnelle? Alors qu'on est prêt à croire le pire de Jean Charest, il est impossible d'imaginer Marc Bellemare en personne malhonnête. Certes, on peut lui reprocher une grande naïveté, mais dans cet univers de cyniques où il évoluait, cela peut pour plusieurs paraître une qualité plutôt qu'un défaut.

On peut s'interroger sur ses multiples tergiversations à propos du lieu où il devrait témoigner, mais on lui donne le bénéfice du doute: il craignait, à juste raison dira-t-on, que les dés ne soient pipés.

Voilà donc que nous devons choisir entre la parole d'un homme en apparence digne et celle d'un homme dont on ne connaît que l'opportunisme politique.

Les dés sont pipés, oui, mais ils le sont contre Jean Charest et par Jean Charest lui-même. Il a creusé sa propre tombe, celle de la crédibilité, de la confiance et du respect. Dépourvu de ce capital d'estime, même celui qui dit la vérité passe pour un menteur aux yeux de l'opinion publique.